



Communiqué de presse - Saint-Etienne, le 12 juillet 2021

Le conseil constitutionnel décerne un prix de thèse à Thibaut Larroutou, doctorant à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne

En juin 2021, Thibaut Larroutou, jeune docteur en droit public de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne, a été primé pour sa thèse « *Question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité* », par le Conseil Constitutionnel.

Cette prestigieuse récompense faite suite à la brillante prestation de Thibaut Larroutou lors de sa soutenance de thèse le 4 décembre 2020, qu'il a réalisé sous la direction du Doyen de la faculté de droit et Professeur des universités, Baptiste Bonnet. Au-delà des indispensables mérites académiques de la thèse, le jury a retenu le critère de l'utilité de la thèse dans le cadre du contrôle de constitutionnalité effectif qui incombe au Conseil constitutionnel.

Le jeune lauréat verra sa thèse publiée à l'automne 2021 dans la collection "Bibliothèque constitutionnelle et de science politique" des éditions LGDJ-Lextenso. Il bénéficie par ailleurs d'un séjour au Centre Culturel de Rencontre du Château de Goutelas (Marcoux - Loire), au sein de la "Bibliothèque de l'humanisme juridique".

Le parcours de Thibaut Larroutou

Étudiant de la faculté de Droit depuis la licence, Thibaut Larroutou est titulaire d'un master en droit public fondamental de l'Université Jean Monnet.

Parallèlement à son parcours doctoral, il est référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme depuis janvier 2017, après avoir réussi le concours d'agent temporaire du greffe de la Cour. Il avait auparavant travaillé à l'unité de la presse de la Cour européenne des droits de l'homme, au bureau du droit public et du droit constitutionnel du service de documentation de la Cour de cassation, ainsi qu'au service de documentation du Conseil constitutionnel.

En tant que doctorant contractuel puis attaché temporaire d'enseignement et de recherche, il a enseigné pendant cinq ans le droit administratif, le droit constitutionnel et les droits et libertés fondamentaux aux étudiants de la faculté de Droit de l'UJM.

Très attaché aux concours de plaidoiries inter-universitaires, il a participé à deux concours (lauréat du concours international des droits de l'homme René Cassin en 2012, finaliste du concours international des droits de l'homme Habeas Corpus en 2010) puis a encadré plusieurs équipes stéphanoises (équipe lauréate du concours Habeas Corpus en 2013, équipe lauréate du concours Georges Vedel de la meilleure plaidoirie QPC en 2014, équipes demi-finalistes du concours René Cassin en 2015 et 2016), avant de devenir membre du jury des concours René Cassin et EHRMCC.

Thibaut Larroutou est également l'auteur de plusieurs études et commentaires publiés notamment au Recueil Dalloz, à la revue Constitutions ou à la Revue du droit public, dont un article récompensé par un prix spécial du jury Louis Favoreu réuni à l'occasion du IXème congrès de l'Association française de droit constitutionnel.

Il a par ailleurs été membre de plusieurs associations et instances universitaires, dont le Conseil d'administration de la Communauté d'Universités et d'Établissements de Lyon.



Contact presse :

Anne-Claire LÉAUTHIER, directrice de la communication
anne.claire.leauthier@univ-st-etienne.fr / 06 37 37 97 21

Sonia CABRITA, chargée de communication
sonia.cabrita@univ-st-etienne.fr / 07 87 69 29 29